

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2019

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 13 novembre deux mille dix-neuf à 20 heures sous la présidence de Madame Véronique DOITTAU, Maire de Mons.

Date de convocation : le 08 novembre 2019.

Madame Véronique DOITTAU ouvre la séance et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

#### **12 membres étaient présents**

ALVAREZ David, CAMPLO-ROBERT Hélène, COMPIN Sylvie, DE MATOS Elizabeth, DERROISNE Sébastien, DEVIGNOT Anne, DOITTAU Véronique, FERRAND Anne, GARRIGUES Françoise, LAFFONT Jean-Claude, MORERE Marie-Agnès, OQUAB Djarollah.

#### **3 membres étaient absents :**

- CHAVOILLON Jean-Louis
- PITET Jean-Luc
- WAGNER Vivian

Madame Anne FERRAND a été nommée secrétaire de séance.

#### **ORDRE DU JOUR**

##### **1) APPROBATION DU PROCES VERBAL du conseil municipal du 18 juin 2019**

##### **2) DEMISSION D'UN ADJOINT**

- a) Réduction du nombre d'adjoints et modification du tableau des élus du conseil
- b) Remplacement d'un conseiller municipal

##### **3) FINANCES :**

- a) Tarification de la redevance d'occupation du domaine public pour les forains de la fête locale
- b) Indemnité du comptable public de l'Union

##### **4) PERSONNEL COMMUNAL - Recrutement d'un agent contractuel en remplacement**

##### **5) URBANISME – SDEHG, Participation communale des petits travaux pour l'année 2020**

##### **6) QUESTIONS DIVERSES**

- a) Personnel communal
- b) Espace Monac
- c) Mise en place des régies de gestion de l'espace public, de menues dépenses et cantine
- d) Rapport d'analyse de la Trésorerie sur la tenue comptable de la commune
- e) Rapports d'activités 2018 du SDEHG et Syndicat Bassin Hers Girou
- f) Transport en commun - Ligne 102
- g) Rapports d'activités – gestion des déchets



## **DÉROULE DE LA SEANCE**

### **1) APPROBATION DU PROCES VERBAL du conseil municipal du 18 juin 2019**

Madame le Maire propose au conseil municipal l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 juin 2019.

**Adopté à la majorité (2 contres : J.C. LAFFONT, A.DEVIGNOT et 1 abstention M.-A. MORERE)**

### **2) DEMISSION D'UN ADJOINT**

#### **a) Réduction du nombre d'adjoints et modification du tableau des élus du conseil municipal**

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'acceptation par le Préfet de la démission des fonctions du 2<sup>ème</sup> adjoint à l'urbanisme, Eric COLOMB.

Madame le Maire propose au conseil municipal de voter la réduction d'un poste d'adjoint et la modification du tableau des élus du conseil municipal tel qu'il suit :



Fonction	Qualité (M. ou Mme)	Nom et Prénom	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste
<b>Maire</b>	Mme	DOITTAU Véronique	26/05/1961	28/03/2014	521
<b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>	Mme	FERRAND Anne	18/09/1968	28/03/2014	521
<b>2<sup>ème</sup> Adjoint</b>	Mme	CAMPLO-ROBERT Hélène	04/03/1952	26/02/2019	521
<b>3<sup>ème</sup> Adjoint</b>	Mme	COMPIN Sylvie	22/04/1960	14/04/2015	521
<b>Conseiller Municipal Délégué</b>	M.	DERROISNE Sébastien	03/12/1972	28/03/2014	521
<b>Conseiller Municipal</b>	M.	OQUAB Djarollah	01/02/1948	28/03/2014	521
<b>Conseiller Municipal</b>	Mme	GARRIGUES Françoise	10/01/1961	28/03/2014	521
<b>Conseiller Municipal</b>	Mme	MORERE Marie Agnès	24/05/1967	28/03/2014	521
<b>Conseiller Municipal</b>	M.	ALVAREZ David	13/01/1969	28/03/2014	521
<b>Conseiller Municipal</b>	M.	WAGNER Vivian	08/05/1979	28/03/2014	521
<b>Conseiller Municipal</b>	M.	LAFFONT Jean-Claude	22/11/1948	28/03/2014	509
<b>Conseiller Municipal</b>	Mme	DEVIGNOT Anne	05/06/1967	30/04/2014	509
<b>Conseiller Municipal</b>	Mme	DE MATOS Elisabeth	07/01/1975	14/04/2015	521
<b>Conseiller Municipal</b>	M.	CHAVOILLON Jean-Louis	12/06/1964	23/06/2016	509
<b>Conseiller Municipal</b>	M.	PITET Jean-Luc	30/06/1965	13/11/2019	521

Adopté à l'unanimité

#### b) Remplacement d'un conseiller municipal

Madame le Maire rappelle que Monsieur Eric COLOMB a démissionné du poste de 2<sup>ème</sup> adjoint délégué à l'urbanisme et de conseiller municipal.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, le conseiller démissionnaire est remplacé automatiquement par le suivant de la liste (article L.270 ; CE, 16 janvier 1998, n°188892), soit M Jean-Luc PITET.



Si par suite de démission dudit candidat, il n'y a plus de candidat sur la liste, il faudra procéder à des élections complémentaires uniquement si le conseil municipal a perdu la moitié de ses membres (article L.270).

Dans le cas contraire, le siège restera vacant.

Madame le Maire propose à l'assemblée d'acter l'intégration automatique de M. Jean-Luc PITET

**Le conseil municipal a pris acte de l'intégration automatique de M.PITET Jean-Luc en qualité de conseiller municipal.**

### 3) FINANCES

#### a) Tarification de la redevance d'occupation du domaine public pour les forains de la fête locale

Madame le Maire cite l'article 1.2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques. Cet article pose le principe selon lequel toute occupation ou utilisation privative du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance.

La fête locale de Mons accueille divers forains, manèges, autres installations et stands sur l'espace public de la commune. En application de l'article précédemment cité, cette occupation suppose le paiement d'une redevance.

Madame le Maire propose au conseil municipal :

- Le vote de la tarification d'une redevance d'occupation de l'espace public destinée aux métiers forains durant la fête locale.
  - L'octroi de tarif pour l'installation des métiers de forains comme il suit :
- o 50€ pour les stands de forains (stands de tir, loterie...)
  - o 60€ pour les manèges enfants
  - o 80 € pour le/ les manège(s) adulte(s)

**Adopté à l'unanimité (2 abstentions : J.C. LAFFONT, A.DEVIGNOT)**

#### b) Octroi de l'indemnité au comptable public

Lors d'un changement de Comptable Public la collectivité doit délibérer sur l'accord ou le refus de verser l'indemnité de conseil au Trésorier entrant.

Madame le Maire rappelle que :

- Madame Murielle BERTHON, a cessé ses fonctions le 31/12/2018 ;
- Madame Nadine BEQ a été nommée Receveur de la commune de Mons à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;

Le Maire propose à l'assemblée :

- De verser à Madame Nadine BEQ l'indemnité de conseil au taux de 100%, pour l'année 2019 ;
- De dire que cette indemnité sera calculée selon les bases de calcul définies à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires.

**Adopté à l'unanimité**



#### 4) PERSONNEL COMMUNAL

##### a) Recrutement d'un agent contractuel en remplacement

Madame le Maire rappelle que pour les remplacements du personnel communal de longue durée, la municipalité peut s'adresser au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'absence pour 3 semaines d'un adjoint technique pour prise de congés annuels. Au regard de cette absence de courte durée et des besoins du service, Madame le Maire propose au conseil municipal de décider du recrutement d'un agent contractuel pour courte durée au regard des besoins du service

**Adopté à l'unanimité**

#### 5) URBANISME

##### a) SDEHG – Participation communale aux petits travaux pour l'année 2020

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'afin de pouvoir réaliser sous les meilleurs délais des petits travaux inopinés relevant de la compétence du SDEHG, il est proposé de voter une enveloppe annuelle financière prévisionnelle de 10 000€ maximum de participation communale pour l'année 2020.

Les règles habituelles de gestion et de participation financière du SDEHG resteront applicables notamment l'inscription aux programmes de travaux SDEHG pour les opérations concernées

Madame le Maire propose au conseil municipal :

- De couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres de 5 000€ pour l'année 2020
- De la charger :
  - o D'adresser par écrit au Président du SDEHG les demandes de travaux correspondantes ;
  - o De valider les études détaillées transmises par le SDEHG ;
  - o De valider la participation de la commune ;
  - o D'assurer le suivi des participations communales engagées.
- De l'autoriser à signer tout document relatif aux travaux correspondants.

Madame le Maire précise que chaque fois qu'un projet nécessitera la création d'un nouveau point de comptage, il appartiendra à la commune de conclure un contrat de fourniture d'électricité

**Adopté à l'unanimité**

#### 6) QUESTIONS DIVERSES

##### a) Personnel communal : recrutement et mutation d'agents

###### Personnel Ecole :

Madame Hélène CAMPLO-ROBERT informe le Conseil Municipal du recrutement d'un agent contractuel, Responsable de l'équipe école, à compter du 29/08/2019 et jusqu'à la fin de l'année 2019. Pour rappel, ce recrutement intervient dans le cadre de la restructuration de l'équipe suite au départ d'un agent à la retraite.

Par ailleurs, un agent contractuel de l'équipe école a présenté sa démission en date du 28/09/2019. Un autre agent contractuel a donc été recruté pour occuper les mêmes fonctions, à savoir, agent de service polyvalent.



### **Personnel espaces verts :**

Par un courrier en date du 29 juillet 2019, l'un des adjoints techniques territoriaux affecté aux services techniques - espaces vert a sollicité une mutation professionnelle.

Pour le remplacer, un agent de service polyvalent, également adjoint technique territorial, a été recruté par voie de mutation à compter du 31/10/2019.

#### **b) Espace Monac**

Madame Anne FERRAND rappelle au Conseil Municipal que Madame le Maire lui a désormais confié le suivi du chantier Espace Monac.

Elle précise qu'elle suit étroitement les avancées du chantier et a été contrainte à plusieurs reprises de mettre en demeure le maître d'œuvre et l'attributaire d'un des lots, de respecter leurs obligations contractuelles.

Elle souligne :

- les missions du maître d'ouvrage : produire la commande et s'assurer de la conformité entre le cahier des charges et la réalisation. Dans cet objectif, la commune est notamment accompagnée par le bureau de contrôle SOCOTEC ;
- Les missions du maître d'œuvre : concevoir techniquement un projet correspondant à la commande, le faire réaliser en homme de l'art et suivre le déroulement de toutes les opérations de réalisation, notamment d'un point de vue de la sécurité du chantier et du respect des normes en vigueur.

#### **c) Mise en place des régies**

Madame Hélène CAMPLO-ROBERT informe le Conseil Municipal de la mise en place des trois nouvelles régies comptables :

- Régie gestion de l'espace public (Marché, forain, food-truck) ;
- Régie de menues dépenses ;
- Régie cantine.

#### **d) Rapport d'analyse de la Trésorerie sur la tenue comptable de la commune**

Madame Hélène CAMPLO-ROBERT informe le Conseil Municipal que le 24 octobre dernier, Madame BEQ, Comptable public de la trésorerie est venue faire un point sur le partenariat entre la commune et la trésorerie de L'Union après la fermeture de la trésorerie de Balma.

Elle a souligné la gestion très rigoureuse des comptes de la commune et notamment la rapidité d'exécution des mandats.

#### **e) Rapports d'activités 2018 du SDEHG et Syndicat Bassin Hers Girou**

Madame Anne FERRAND invite les membres du Conseil Municipal à consulter les rapports d'activités 2018 du SDEHG et du Syndicat Bassin Hers Girou.

#### **f) Transport en commun - Ligne 102**

Monsieur Jean-Claude LAFFONT demande à Madame le Maire de faire remonter en commission Tisséo Collectivités, deux informations suite à la mise en place de la ligne 102 :

- l'absence de passage de la ligne par l'avenue du Lauragais ;
- l'impossibilité de retour vers le métro après 20h30.

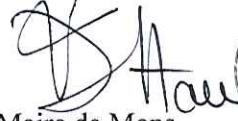


**g) Rapports d'activités déchets**

Monsieur Jean-Claude LAFFONT demande à Madame le Maire une vigilance en commission métropolitaine sur l'augmentation de la quantité de déchets générés par habitant la Métropole.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h37,

Véronique DOITTAU

  
Maire de Mons

Place de la Mairie – 31280 MONS – Tél : 05.61.83.63.66  
E-Mail : [contact@mairie-mons.com](mailto:contact@mairie-mons.com).

